

tefaq

TEST D'ÉVALUATION  
DE FRANÇAIS  
ADAPTÉ AU QUÉBEC

# MANUEL DU CANDIDAT AU TEFAQ

Centre de langue française

*Au cœur du français de l'entreprise!*

# AVERTISSEMENT

---

**Une attestation du TEFAQ est requise  
par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du  
Québec pour les personnes qui souhaitent déposer un dossier  
d'immigration**

Vous êtes inscrit(e) à une session du **TEFAQ**, Test d'Évaluation de Français Adapté au Québec élaboré par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP).

Le TEFAQ est une version adaptée du TEF, vous pouvez donc vous présenter aux épreuves du TEFAQ dans tous les centres agréés TEF par la CCIP.

Ce **manuel du candidat** vous fournira des informations pratiques sur le déroulement des épreuves du TEFAQ.

Il vous sera remis **au moment de votre inscription** et vous permettra de **vous préparer à passer le TEFAQ** dans les meilleures conditions.

**Il est important de lire attentivement ce manuel afin de prendre connaissance**

- ▶ des conditions générales d'inscription au TEFAQ (p.7 de ce manuel),
- ▶ des conditions générales de passation du TEFAQ (p.9 de ce manuel).

**Le centre agréé TEF auprès duquel vous êtes inscrit est votre interlocuteur privilégié** pour répondre à toute autre question concernant le TEFAQ.

Par ailleurs, un **tutoriel gratuit** est à votre disposition en ligne à l'adresse suivante :  
<http://www.francais.ccip.fr/tef/formation/tutoriels>

Il a pour but de **vous familiariser aux épreuves** du TEFAQ et vous propose une description des épreuves, des exemples et des exercices.

La signature de votre fiche d'inscription signifie que vous acceptez les conditions générales d'inscription au TEFAQ et de passation du TEFAQ.

# SOMMAIRE

---

|  |    |
|--|----|
| AVERTISSEMENT .....                                | 2  |
| SOMMAIRE.....                                      | 3  |
| PRÉSENTATION GÉNÉRALE .....                        | 5  |
| CONDITIONS D'INSCRIPTION .....                     | 7  |
| CONDITIONS DE PASSATION - COMPRÉHENSION ORALE..... | 9  |
| CONDITIONS DE PASSATION -EXPRESSION ORALE .....    | 13 |
| APRÈS LE TEST .....                                | 14 |
| EXEMPLES D'ÉPREUVES.....                           | 15 |
| ANNEXES.....                                       | 27 |



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

---

Le TEFAQ mesure votre **niveau actuel de connaissances et de compétences en français général** en compréhension orale et en expression orale.

Le TEFAQ se compose de **deux épreuves indissociables dont l'ordre suivant doit être respecté** :

## 1. L'épreuve de compréhension orale

- ▶ 4 sections - 60 questions
- ▶ 40 minutes
- ▶ Objectif : mesurer votre capacité à comprendre le français parlé.

Cette épreuve se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (QCM). Les questions sont de difficultés différentes et portent sur des documents variés relatifs à des situations de la vie quotidienne.

## 2. L'épreuve d'expression orale

- ▶ 2 sections
- ▶ **15 minutes au total** (temps de passation)
- ▶ Objectif : mesurer votre capacité à communiquer à l'oral.

### Évaluation :

Les professeurs qui vous évaluent en expression orale utilisent une grille d'évaluation critériée, complète et précise. Cette grille est la même pour tous les candidats. Elle est ensuite analysée par la CCI Paris Ile-de-France. Ce système garantit la même évaluation pour tous.

**N.B. Des exemples d'épreuves de compréhension orale et d'expression orale sont présentés dans ce manuel.**

**Le TEFAQ donne lieu à une attestation de résultats. Sur cette attestation figurent :**

- ▶ au recto, la répartition des scores obtenus aux épreuves de compréhension orale et d'expression orale, ainsi que des commentaires détaillés pour chacune de ces deux compétences ;
- ▶ au verso, un visuel des résultats.

Durée de validité du TEFAQ :

La CCI Paris Ile-de-France suggère une période de validité d'un an. Au-delà de cette période, vos compétences en français auront évolué (en mieux ou en moins bien). Néanmoins, il revient à chaque prescripteur institutionnel ou organisme demandeur d'apprécier cette durée.

En règle générale, plus vos résultats sont récents, plus ils sont représentatifs de votre niveau actuel de français.

**N.B. : Si un candidat ne peut produire une attestation de résultats au TEFAQ, le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec accepte de prendre en compte les résultats d'un candidat s'étant présenté aux épreuves format QCM et à l'épreuve d'expression orale du TEF.**

**Durée totale des épreuves du TEFAQ : 55 minutes**

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

---

C'est le centre agréé qui détermine les dates de sessions du TEFAQ ainsi que la période d'inscription des candidats aux sessions du TEFAQ. Les inscriptions sont closes au moins 3 semaines avant la date de la session (2 semaines pour la France).

## 1. Inscription

Pour vous inscrire à une session du TEFAQ, vous devez :

- ▶ remplir et signer une fiche d'inscription individuelle. La signature de la fiche d'inscription est obligatoire et signifie que vous acceptez les conditions d'inscription au TEFAQ ;
- ▶ fournir **OBLIGATOIREMENT** une photo d'identité. Vos noms et prénoms seront reportés au verso de la photo qui sera agrafée à la fiche d'inscription.

Les candidats au TEFAQ doivent s'inscrire auprès du centre agréé en respectant la date limite d'inscription définie par le centre, que cette inscription soit faite directement dans les locaux du centre, par correspondance ou par Internet. Dans le cas d'une inscription par correspondance ou par Internet, le centre est tenu de vous transmettre le présent manuel du candidat TEFAQ par courrier ou en format pdf par courrier électronique.

Lors de l'inscription, le centre vérifie l'identité du candidat qui doit présenter un passeport, une carte d'identité ou un permis de conduire en cours de validité. Cependant, le centre étant libre d'accepter des inscriptions par des tiers, par correspondance ou via Internet, le contrôle obligatoire de l'identité du candidat sera à nouveau effectué par le centre le jour de la passation des épreuves.

Les droits d'inscription au TEFAQ sont fixés par le centre. Ces tarifs peuvent varier d'un centre à l'autre.

Une inscription au TEFAQ est ferme et définitive : si votre absence le jour de la session n'est pas justifiée par un document écrit (certificat médical, attestation de l'employeur...), vous ne serez pas remboursé, ni par le centre agréé ni par la CCI Paris Ile-de-France. Aucun remboursement n'est effectué non plus en cas d'abandon en cours de session. Vous acceptez ces conditions par la signature de la fiche d'inscription TEFAQ.

## 2. Convocation

Après votre inscription, le centre agréé vous adressera une convocation individuelle.

Les mentions suivantes figureront sur votre convocation :

- ▶ Nom et prénom ;
- ▶ Numéro d'inscription (composé de 6 chiffres + 1 lettre-clé) ;
- ▶ Date, heure et lieu de la session ;
- ▶ La mention indiquant que vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire en cours de validité) le jour de l'épreuve, faute de quoi le centre agréé vous refusera la possibilité de passer le test. Aucun remboursement de vos droits d'inscription ne sera alors effectué.
- ▶ La mention rappelant que vous devez vous munir d'un stylo ou feutre de couleur noire ou bleue.

# CONDITIONS DE PASSATION - COMPRÉHENSION ORALE

---

## Compréhension orale

- ▶ 4 sections - 60 questions
- ▶ 40 minutes
- ▶ Objectif : mesurer votre capacité à comprendre le français parlé.

## 1. Accueil des candidats

Vous devez vous présenter au Responsable TEF du centre agréé - ou au(x) surveillant(s)-muni de votre convocation et d'une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité / passeport / permis de conduire en cours de validité).

Après vérification de votre identité, le responsable TEF du centre agréé - ou le(s) surveillant(s) – vous indiquera la place que vous devez occuper. Sur chaque table seront disposées :

- ▶ une feuille d'utilisation de la fiche optique de réponses où figurent vos nom, prénom, date de naissance et numéro d'identification ainsi que le nom du centre agréé et la date du test ;
- ▶ une fiche optique de réponses.

Vous devrez laisser en évidence sur la table votre pièce d'identité pendant toute la durée du test pour qu'une vérification de votre identité puisse être effectuée en cours d'épreuve.

**Aucune feuille de brouillon ne doit être utilisée.**

## 2. Émargement

Le responsable TEF du centre agréé - ou le(s) surveillant(s) - fait signer la feuille d'émargement par tous les candidats.

Vous devez alors vérifier les informations relatives à votre identité (l'orthographe de vos nom et prénom et votre date de naissance). Si une erreur apparaît, le responsable TEF du centre agréé et/ou le(s) surveillant(s) vous demanderont de reporter la (les) correction(s) sur la feuille d'émargement.

**Attention** : comme indiqué sur la fiche d'inscription, en cas d'erreur ou de modification non signalée sur la feuille d'émargement le jour du test, la réimpression de l'attestation sera facturée 15 euros.

## 3. Présentation et consignes à respecter

Lorsque tous les candidats sont installés, le responsable TEF du centre agréé ou le surveillant présente brièvement le test et son déroulement en rappelant notamment :

- ▶ la durée de l'épreuve : elle correspond à la durée du CD soit environ quarante minutes ;
- ▶ le barème :
  - bonne réponse + 3 points
  - pas de réponse / annulation de réponse 0 point
  - mauvaise réponse / réponse multiple - 1 point
- ▶ que, pour chaque question, il y a le choix entre 2, 4 ou 5 réponses mais qu'une seule réponse est exacte.
- ▶ l'utilisation de la fiche optique de réponses ;
- ▶ les consignes à respecter durant l'épreuve : éteindre les téléphones portables, ne pas utiliser de dictionnaires ni aucun document de référence, ne pas communiquer avec d'autres candidats.

Avant de commencer l'épreuve, le responsable TEF du centre agréé ou le surveillant :

- ▶ vérifie que tous les candidats entendent bien le CD ;
- ▶ rappelle que le CD ne pourra pas être interrompue ;
- ▶ indique aux candidats qu'ils doivent répondre au fur et à mesure sur la fiche optique de réponses ;
- ▶ rappelle qu'aucun délai n'est accordé à la fin de l'épreuve pour recopier les réponses.

Lancement de l'épreuve :

- ▶ les sujets sont distribués face contre table ;
- ▶ le départ est donné par le responsable TEF du centre agréé ou le surveillant quand tous les candidats ont leur sujet.

Fin des épreuves :

- ▶ après avoir récupéré et recompté tous les livrets, le responsable TEF du centre agréé ou le surveillant ramasse les fiches optiques de réponses en vérifiant bien qu'elles comportent la signature du candidat et son numéro d'identification correctement reporté ainsi que les feuilles d'utilisation de la fiche optique de réponses ;
- ▶ il vérifie que tous les jeux d'épreuve ont bien été rendus et laisse sortir les candidats.

## 4. Surveillance

Une surveillance est exigée pour l'épreuve de compréhension orale. Elle est organisée par le responsable TEF du centre agréé, qui s'assure qu'aucun candidat ne perturbe le bon déroulement de la session.

## 5. Déroulement de l'épreuve de compréhension orale

Pendant toute la durée de passation de l'épreuve de compréhension orale (+/- 40 minutes), aucune sortie n'est autorisée, excepté en cas d'urgence ou en cas de problème de santé signalé par le candidat avant le début de l'épreuve et justifié par un certificat médical. Le candidat sera alors placé de sorte qu'il puisse sortir facilement et rapidement.

Pendant toute la durée de l'épreuve, les candidats n'ont pas l'autorisation de communiquer entre eux.

Les surveillants veillent à ce qu'aucun document autre que le matériel du test fourni par le centre agréé ne figure sur les tables. Les dictionnaires (unilingues, bilingues, électroniques...), les crayons à papiers, gommes et correcteurs ne sont pas autorisés. Les téléphones doivent être éteints et ne peuvent être utilisés comme montre ou chronomètre.

Aucun retardataire n'est admis dans la salle une fois que le test a commencé.

En cas d'abandon, le candidat doit obligatoirement remettre son livret et sa fiche optique de réponses au surveillant.

## 6. Faute grave

En cas de faute grave de la part d'un candidat (s'il perturbe la passation du test, s'il continue à copier sur un autre malgré un premier avertissement, s'il communique ou tente de communiquer avec d'autres candidats...), le candidat s'expose à un renvoi immédiat de la salle d'examen. Le Responsable TEF du centre agréé et les surveillants sont maîtres de la décision à prendre. Tout renvoi éventuel doit être motivé et doit impérativement être justifié oralement auprès du candidat impliqué.

### ATTENTION :

1. Vous ne pouvez pas dépasser le temps prévu pour répondre.
2. Vous ne devez pas répondre sur votre jeu d'épreuves.
3. RÉPONDEZ UNIQUEMENT SUR LA FICHE DE RÉPONSES (annexe 2)
4. Pour chaque question, vous avez le choix entre 2, 4 ou 5 réponses, mais une seule réponse est exacte.
5. Barème :

**bonne réponse ..... + 3 points**

**pas de réponse / annulation de réponse ..... 0 point**

**mauvaise réponse / réponse multiple ..... - 1 point**

- ▶ Les mauvaises réponses sont donc pénalisées.
- ▶ Ne répondez pas au hasard : vous risqueriez de perdre des points !
- ▶ Ne cochez jamais 2 réponses sur la même ligne : les réponses multiples sont pénalisées !
- ▶ Ne répondez pas sur votre jeu d'épreuves. Seules les réponses figurant sur la fiche optique de réponses seront prises en compte.

# CONDITIONS DE PASSATION - EXPRESSION ORALE

---

## Expression orale

- ▶ 2 sections :
  - Section A : Entretien de 5 minutes
  - Section B : Entretien de 10 minutes
- ▶ 15 minutes au total
- ▶ *Objectif* : mesurer votre capacité à communiquer à l'oral.

Chaque jury est obligatoirement composé de deux examinateurs désignés par le Responsable TEF du centre agréé avant le début de la session.

**Attention** : les candidats doivent être évalués par deux examinateurs qui ne les connaissent pas au préalable.

## 1. Accueil des candidats

Lors de votre entrée dans la salle, vous devez présenter votre convocation et une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité / passeport / permis de conduire en cours de validité) aux examinateurs.

## 2. Émargement des candidats

Les examinateurs vous font signer la feuille d'émargement.

Vous devez alors vérifier les informations relatives à votre identité (l'orthographe de vos nom et prénom et votre date de naissance). Si une erreur apparaît, les examinateurs vous demanderont de reporter la (les) correction(s) sur la feuille d'émargement.

**Attention** : comme indiqué sur la fiche d'inscription, en cas d'erreur ou de modification non signalée sur la feuille d'émargement le jour du test, la réimpression de l'attestation sera facturée 15 euros.

# APRÈS LE TEST

---

Pour l'épreuve de compréhension orale, votre fiche de réponses est corrigée à Paris, par la CCIP. L'expression orale est évaluée sur place, par les professeurs du centre dans lequel vous êtes inscrit(e).

Les résultats des candidats sont, dans un premier temps, communiqués au Responsable TEF du centre par courriel, sous forme de tableau récapitulatif, dans un délai de 10 jours (hors week-ends et jours fériés) après réception des fiches optiques de réponses par la CCI Paris Ile-de-France.

**Le Responsable TEF reçoit ensuite, par courrier, l'ensemble des attestations de résultats des candidats. Il est chargé de les transmettre à chaque candidat.**

Chaque attestation est **détaillée et personnalisée**.

Pour chaque épreuve, elle vous donne :

- ▶ la répartition des points obtenus dans chaque partie ;
- ▶ le niveau atteint ;
- ▶ un commentaire de vos compétences actuelles en français général en compréhension orale et en expression orale.

Si vous avez un problème, vous devez contacter le centre où vous avez passé le test : le Responsable TEF du centre vous répondra.

Sinon, adressez un courrier de réclamation à l'adresse suivante :

Centre de langue française - TEF  
8 avenue de la Porte de Champerret  
75838 Paris Cedex 07  
France

ou par courriel : [tef@cci-paris-idf.fr](mailto:tef@cci-paris-idf.fr)

Par ailleurs, vous trouverez les coordonnées des centres agréés TEF dans le monde sur le site internet : [www.francais.cci-paris-idf.fr](http://www.francais.cci-paris-idf.fr)

# EXEMPLES D'ÉPREUVES

Attention ! Nous ne présentons ici que des exemples d'exercices. Il ne s'agit pas d'un jeu d'épreuves complet.

## Compréhension orale - 40 minutes

L'épreuve de compréhension orale rassemble 4 sections comprenant 60 questions.

|                  |              |   |
|------------------|--------------|---|
| <b>SECTION A</b> | 8 questions  | Associer des illustrations à des messages oraux.                                    |
| <b>SECTION B</b> | 26 questions | Comprendre des messages courts : sens général et contexte.                          |
| <b>SECTION C</b> | 16 questions | Comprendre en détail des messages longs, déterminer des intentions et des opinions. |
| <b>SECTION D</b> | 10 questions | Reconnaître et différencier des sons.   |

**Type de documents** *Dialogues, récits, descriptions, messages téléphoniques, annonces publiques, extraits d'émissions de radio, interviews...*  
*Phrases courtes*

- ▶ Les documents sont enregistrés sur un CD. Le CD, une fois commencée, ne peut pas être arrêté !
- ▶ Des blancs sont prévus sur le CD pour vous laisser le temps de lire les questions et répondre.
- ▶ Vous entendrez certains documents **1 seule fois**. D'autres documents sont enregistrés **2 fois** de suite sur le CD : la consigne vous l'indique systématiquement.

## Attention !

- ▶ Pour chaque question, **répondez directement sur la fiche de réponses**. Vous n'avez pas le temps de répondre sur votre jeu d'épreuves ni de recopier les réponses !
- ▶ Ne posez pas de questions à voix haute. Levez la main, le surveillant viendra vous voir.
- ▶ Ne répondez pas au hasard.

**N.B. Pour les exercices de compréhension orale proposés dans le présent manuel, vous trouverez la transcription des messages**

## Section A

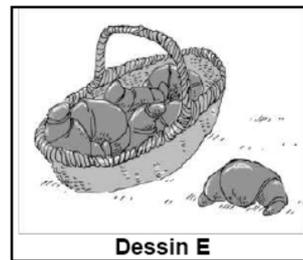
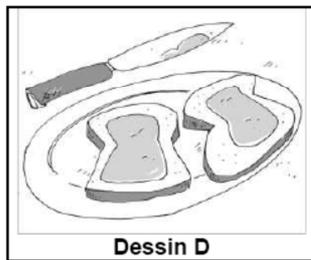
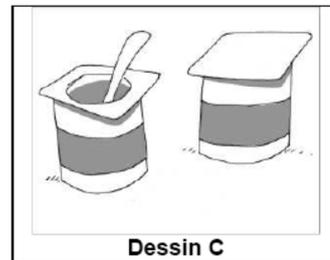
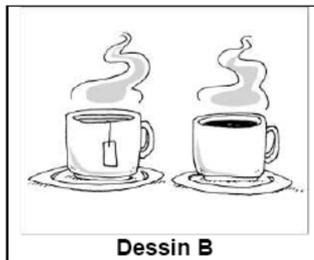
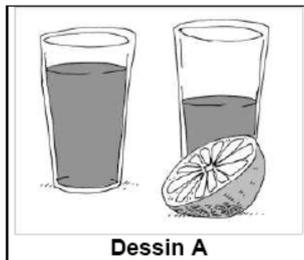
### QUESTIONS 1 À 8

**Vous allez entendre deux fois une personne commander un petit-déjeuner dans un hôtel.**

**Voici les dessins de cinq produits alimentaires pour le petit-déjeuner.**

- ▶ Écoutez l'enregistrement et indiquez à quel dessin correspond chaque produit alimentaire décrit.

*Attention ! Il y a cinq dessins pour seulement quatre produits alimentaires mentionnés.*



Question 1  
1<sup>ER</sup> PRODUIT

- A. Dessin A
- B. Dessin B
- C. Dessin C
- D. Dessin D
- E. Dessin E

Question 2  
2<sup>E</sup> PRODUIT

- A. Dessin A
- B. Dessin B
- C. Dessin C
- D. Dessin D
- E. Dessin E

Question 3  
3<sup>E</sup> PRODUIT

- A. Dessin A
- B. Dessin B
- C. Dessin C
- D. Dessin D
- E. Dessin E

Question 4  
4<sup>E</sup> PRODUIT

- A. Dessin A
- B. Dessin B
- C. Dessin C
- D. Dessin D
- E. Dessin E

- Réception, bonjour.
- Bonjour. Est-ce qu'on peut avoir le petit déjeuner dans la chambre 18, s'il vous plaît ?
- Oui, bien sûr madame. Que désirez-vous boire ?
- Je prendrai un thé.
- Nature ou au citron ?
- Un thé nature, s'il vous plaît, et un café pour mon mari.
- Très bien. Voulez-vous aussi des jus de fruit ?
- Ah oui, bonne idée. Deux jus d'orange, s'il vous plaît.
- Nous avons aussi des yaourts ou des crèmes, si vous le souhaitez ?
- Non, merci. Mais on prendrait bien des viennoiseries, quelques croissants, par exemple.
- C'est entendu. Le petit déjeuner arrive dans un quart d'heure.
- Je vous remercie. Au revoir !

## Section B

### QUESTIONS 9 À 20

**Vous allez entendre six messages sur répondeur téléphonique.**

- ▶ Indiquez pour chacun de ces six messages s'il a un caractère familial, amical, professionnel ou publicitaire, en cochant A, B, C ou D.

#### **Exemple :**

*Vous entendez le message suivant : "Comment vas-tu Daniel, c'est Catherine, de l'école des Beaux-Arts. Je t'appelle pour te dire que c'est d'accord pour le cinéma, vendredi soir."*

- A. Familial
- B. Amical
- C. Professionnel
- D. Publicitaire

*Vous devez cocher "B".*

- ▶ Écoutez les messages et répondez aux questions.

#### *Message 1*

##### Question 9

- A. Familial
- B. Amical
- C. Professionnel
- D. Publicitaire

*Un message pour Claire, c'est moi, ton grand frère. J'ai bien reçu ton mandat postal ce matin. Ne t'inquiète plus. Je te rappellerai ce soir.*

#### *Message 2*

##### Question 10

- A. Familial
- B. Amical
- C. Professionnel
- D. Publicitaire

*Ici les Editions Pactes du Nord. Nous aimerions vous rencontrer au sujet du manuscrit que vous nous avez adressé. Veuillez nous contacter dès que possible au 01 43 24 26 28.*

## Vous allez entendre une deuxième fois chacun des six messages

- ▶ Indiquez pourquoi la personne appelle.

### Exemple :

*Vous entendez le message suivant : "Comment vas-tu Daniel, c'est Catherine, de l'école des Beaux-Arts. Je t'appelle pour te dire que c'est d'accord pour le cinéma, vendredi soir."*

Elle appelle pour

- A. refuser une invitation.
- B. donner une adresse.
- C. confirmer un rendez-vous.
- D. féliciter.

*Vous devez cocher "C".*

- ▶ Écoutez les messages et répondez aux questions.

### *Message 1*

#### Question 15

La personne appelle pour

- A. se plaindre.
- B. faire un reproche.
- C. rassurer.
- D. annoncer un envoi.

*Un message pour Claire, c'est moi, ton grand frère. J'ai bien reçu ton mandat postal ce matin. Ne t'inquiète plus. Je te rappellerai ce soir.*

### *Message 2*

#### Question 16

La personne appelle pour

- A. proposer un rendez-vous.
- B. donner un conseil.
- C. proposer un produit.
- D. reporter un rendez-vous.

*Ici les Editions Pactes du Nord. Nous aimerions vous rencontrer au sujet du manuscrit que vous nous avez adressé. Veuillez nous contacter dès que possible au 01 43 24 26 28.*

## QUESTIONS 21 À 28

**Vous allez entendre quatre messages enregistrés dans un lieu public.**

**Attention ! Vous n'entendrez chaque message qu'une fois.**

- ▶ Lisez les questions correspondant à chaque message.
- ▶ Écoutez le message et répondez aux questions.

### Message 1

---

#### Question 21

Ce message est diffusé dans

- A. un hôtel.
- B. un magasin.
- C. un restaurant.
- D. une salle des fêtes.

#### Question 22

Ce message invite à

- A. se présenter à la réception.
- B. quitter rapidement les lieux.
- C. payer avec leur carte bancaire.
- D. aller vers les caisses supplémentaires.

*Madame, Monsieur, pour faciliter vos achats pendant les fêtes, cinq nouvelles caisses ont été installées au deuxième étage.*

## QUESTIONS 29 À 34

**Vous allez entendre six informations extraites d'un journal radiophonique.**

**Attention ! Vous n'entendrez chaque message qu'une fois.**

- ▶ Indiquez la rubrique correspondant à chacune de ces informations.

### Information n°1

#### Question 29

- A. Société
- B. Sports
- C. Santé
- D. Transports

*Près de Lausanne, après les chauffeurs de bus, ce sont les employés des postes qui sont agressés. Pour protester contre cette montée de violence, ils ont déposé un préavis de grève pour lundi.*

### Information n°2

#### Question 30

- A. Économie
- B. Sports
- C. Météo
- D. Sciences

*Tempête près de Charleroi. Des vents ont soufflé à plus de 150 km/heure. Les dégâts sont importants : des arbres et des toitures ont été arrachés.*

## Section C

### QUESTIONS 35 À 50

**Vous allez entendre six personnes répondre à la question suivante :**

**« Pourriez-vous vivre sans télévision ? »**

- ▶ Indiquez si la personne interrogée
  - A. ne peut absolument pas imaginer cette hypothèse.
  - B. le voudrait bien, mais ne peut pas réaliser son désir.
  - C. pense que c'est réalisable.
  - D. ne s'intéresse pas ou plus à la télévision.

*Attention ! Vous n'entendrez chaque message qu'une fois.*

*Personne 1*

Question 35

La personne interrogée

- A. ne peut absolument pas imaginer cette hypothèse.
- B. le voudrait bien, mais ne peut pas réaliser son désir.
- C. pense que c'est réalisable.
- D. ne s'intéresse pas ou plus à la télévision.

*À notre âge, ce n'est pas possible ! Nous sommes retraités et nous n'aimons pas beaucoup sortir. En plus les sorties coûtent cher ! 9 euros une place de cinéma, vous vous rendez compte ! Avec la télé, nous pouvons aussi bien nous distraire, nous cultiver... C'est aussi une compagnie, parfois.*

*Personne 2*

Question 36

La personne interrogée

- A. ne peut absolument pas imaginer cette hypothèse.
- B. le voudrait bien, mais ne peut pas réaliser son désir.
- C. pense que c'est réalisable.
- D. ne s'intéresse pas ou plus à la télévision.

*Aucun problème ! Je n'en ai pas et je refuse d'en avoir une. Les programmes sont généralement nuls. Pour avoir de véritables informations, il vaut mieux lire la presse écrite. Et pour la culture, rien ne remplace les spectacles, les musées, les lectures ou les concerts.*

## QUESTIONS 41 À 50

**Vous allez entendre deux fois trois longs messages.**

- ▶ Pour chaque message, lisez d'abord les questions.
- ▶ Écoutez une première fois l'enregistrement et commencez à répondre.
- ▶ Écoutez une deuxième fois les messages et complétez vos réponses.

### Message 1

---

#### Question 41

Monsieur Marto, producteur en fruits rouges,

- A. cherche à vendre en grande quantité.
- B. n'a pas un marché très étendu.
- C. vend plus de framboises que d'autres fruits.
- D. ne prévoit pas à l'avance ce qu'il va produire.

#### Question 42

Le journaliste évoque une difficulté du métier de producteur. Laquelle ?

- A. Ce métier exige un personnel qualifié toute l'année.
- B. Il y a beaucoup de pertes car les fruits s'abîment vite.
- C. La cueillette ne dure qu'une saison.
- D. Les consommateurs sont de plus en plus exigeants.

**Journaliste** : *Nous allons parler aujourd'hui du métier de producteur de fruits rouges : groseilles, mûres, fraises des bois... Pour s'assurer des revenus plus réguliers, Monsieur Marto a dû s'adapter à un marché limité en garantissant la qualité de ses fruits.*

**Producteur** : *Il faut produire en fonction de ce que vous allez pouvoir vendre et bien vendre. C'est pas la peine de vouloir surproduire. Le but recherché n'est pas la quantité.*

**J** : *Vous travaillez aussi sur de nouvelles variétés. Régulièrement, il y a un nouveau produit qui sort ?*

**P** : *Ça, c'est assez complexe parce que ça ne marche pas à tous les coups et parfois on se trompe. L'année dernière, j'avais vu une grosse framboise qui était de la taille d'une fraise ; je ne cherchais pas à en vendre des quantités, pourtant je me suis trompé : la variété était trop fragile, elle était sensible à des maladies. Donc, j'ai dû abandonner.*

**J** : *Une fois que vous avez trouvé un produit qui marche, vous ne pouvez pas vous reposer sur cette découverte ?*

**P** : *Non, absolument pas. Il faut toujours prévoir ce qu'on va produire dans trois ans, parce qu'un produit intéressant ne dure pas en principe plus de trois ans. Quand un produit marche bien, tout le monde fait la même chose, et les prix diminuent à cause de la quantité et de la concurrence.*

**J** : *Autre difficulté : l'aspect saisonnier du métier. Monsieur Marto a du mal à trouver du personnel qualifié pour quelques mois de travail dans l'année. La cueillette exige habileté et rapidité. Les fruits doivent arriver à temps pour attirer les gourmands.*

## Section D

### QUESTIONS 51 À 60

**Vous allez entendre dix phrases très courtes.**

*Attention, vous n'entendrez chaque phrase qu'une fois.*

- ▶ Indiquez si la phrase que vous lisez correspond à la phrase que vous entendez.

#### **Exemple :**

Vous entendez : "*Il a bouché la bouteille.*"

Vous lisez : "*Il a bougé la bouteille.*"

A. Oui

B. Non

*Vous devez cocher "B".*

#### Question 51

Quel bon petit vent !

*Quel bon petit vin !*

- A. Oui
- B. Non

#### Question 52

Il doit être là-dessus.

*Il doit être là-dessus.*

- A. Oui
- B. Non

### **Corrigé des exemples pour l'épreuve de compréhension orale :**

| Compréhension orale |           |             |             |
|---------------------|-----------|-------------|-------------|
| Section A           | Section B | Section C   | Section D   |
| 1-B                 | 9-A       | <b>35-A</b> | <b>51-B</b> |
| 2-A                 | 10-C      | 36-D        | 52-A        |
| 3-C                 | 15-C      | 41-B        |             |
| 4-E                 | 16-A      | 42-C        |             |
|                     | 21-B      |             |             |
|                     | 22-D      |             |             |
|                     | 29-A      |             |             |
|                     | 30-C      |             |             |

## Expression orale – 15 minutes

L'épreuve d'expression orale rassemble 2 sections (3 exercices) :

| SECTION A   | SECTION B  |
|---|--|
| Durée de l'entretien : <b>5 minutes</b>   | Durée de l'entretien: <b>10 minutes</b>  |
| Jeu de rôle - situation <b>formelle</b>   | Jeu de rôle - situation <b>amicale</b>   |
| <b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Obtenir des <b>renseignements</b>, recueillir des informations.</li></ul>  | <b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Présenter</b> le contenu d'un document en utilisant ses propres mots.</li><li>- <b>Convaincre</b>, exposer votre <b>point de vue</b> et <b>argumenter</b> sur le sujet évoqué.</li></ul> |
| <b>Déroulement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Vous découvrez le sujet</li><li>- Vous avez une minute pour prendre connaissance du sujet</li><li>- Vous interagissez pendant <b>5</b> minutes</li></ul> | <b>Déroulement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Vous découvrez le sujet</li><li>- Vous avez une minute pour prendre connaissance du sujet</li><li>- Vous interagissez pendant <b>10</b> minutes</li></ul>                                 |
| Format des documents-soutiens : documents de la vie quotidienne (annonces, publicités, tableaux, sondages, etc.)  |  |

Les examinateurs vous évalueront sur :

- vos capacités à communiquer (adéquation de votre discours au sujet proposé, pertinence de vos informations, qualité du dialogue avec vos examinateurs...),
- des critères linguistiques (grammaire, vocabulaire, prononciation).

## Section A

**Vous voulez organiser une soirée pour l'anniversaire d'un(e) ami(e). Vous avez lu l'annonce ci-dessous dans un magazine et vous êtes très intéressé(e). Vous téléphonez pour avoir plus d'informations.**

- ▶ Posez une dizaine de questions.

*L'examineur joue le rôle du responsable.*

### votre soirée dansante sur péniche



**LA DÉSIRADE**

- Parking gratuit 1000 m2
- Sene, lumière disque, vidéo système, bar
- Piste de danse, terrasse, salens
- En navigation eu à quai

**05 62 75 01 38**  
BOB péniches, Pert de la gare,  
31000 Teuleuse

## Section B

**Vous recevez cette publicité chez vous. Vous en parlez à un(e) ami(e).**

- ▶ Présentez-lui le contenu de ce document.
- ▶ Essayez de le (la) convaincre de faire attention au tri de ses déchets.

*L'examineur joue le rôle de votre ami(e).*

*Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne un kilogramme de déchets par jour, et une famille de trois personnes plus d'une tonne par an. Or, seulement 6% des déchets sont triés, 29% incinérés et près de 60% partent encore en décharge.*



**Pourquoi recycler ce qu'il y a dans nos poubelles ?**

- Pour éviter les nuisances (odeur, pollution...).
- Pour conserver nos ressources de matières premières (recyclage du papier, réutilisation du verre...).
- Pour produire de l'énergie (incinération des ordures ménagères).
- Pour créer des emplois.



# ANNEXES

---

**Annexe 1** : la fiche de réponses

**Annexe 2** : utilisation de la fiche de réponses

**Annexe 3** : modèle d'attestation





## Annexe 2 : utilisation de la fiche de réponses

### COMMENT UTILISER LA FICHE DE REPONSES

POUR REMPLIR CE DOCUMENT : Utilisez un stylo bille ou une pointe feutre noire ou bleue.

- 1 **Votre NOM**  
 NOM : Smith
- 2 **Votre PRÉNOM**  
 PRÉNOM : Peter
- 3 **Votre NUMÉRO**  
 N° de CODE : 102
- 4 **Votre Lettre Clé**  
 A - en CLAIR  
 B - COCHÉE  
 Lettre clé : B  
 Pour cocher les cases :  
 Bon  Mauvais
- 5 **Vos RÉPONSES**  
 PERSONNE 1  
 QUESTION 47  
 La personne interrogée  
 A. ~~ne~~ peut absolument pas imaginer cette hypothèse.  
 B. le voudrait bien, mais ne peut pas réaliser son désir.  
 C. pense que c'est réalisable.  
 D. ne s'intéresse pas ou plus à la télévision.  
 Réponses :  
 Section A: 1-1, 2-1, 3-1, 4-1, 5-1, 6-1, 7-1, 8-1  
 Section B: 9-1, 10-1, 11-1, 12-1, 13-1, 14-1, 15-1, 16-1  
 Section C: 35-1, 36-1, 37-1, 38-1, 39-1, 40-1, 41-1, 42-1  
 Section D: 43-1, 44-1, 45-1, 46-1, 47-1, 48-1, 49-1, 50-1  
 Section E: 51-1, 52-1, 53-1, 54-1, 55-1, 56-1, 57-1, 58-1, 59-1, 60-1  
 Section F: 61-1, 62-1, 63-1, 64-1, 65-1, 66-1, 67-1, 68-1, 69-1, 70-1  
 Section G: 71-1, 72-1, 73-1, 74-1, 75-1, 76-1, 77-1, 78-1, 79-1, 80-1  
 Section H: 81-1, 82-1, 83-1, 84-1, 85-1, 86-1, 87-1, 88-1, 89-1, 90-1  
 Section I: 91-1, 92-1, 93-1, 94-1, 95-1, 96-1, 97-1, 98-1, 99-1, 100-1  
 Section J: 101-1, 102-1, 103-1, 104-1, 105-1, 106-1, 107-1, 108-1, 109-1, 110-1  
 Section K: 111-1, 112-1, 113-1, 114-1, 115-1, 116-1, 117-1, 118-1, 119-1, 120-1  
 Section L: 121-1, 122-1, 123-1, 124-1, 125-1, 126-1, 127-1, 128-1, 129-1, 130-1  
 Section M: 131-1, 132-1, 133-1, 134-1, 135-1, 136-1, 137-1, 138-1, 139-1, 140-1  
 Section N: 141-1, 142-1, 143-1, 144-1, 145-1, 146-1, 147-1, 148-1, 149-1, 150-1  
 Section O: 151-1, 152-1, 153-1, 154-1, 155-1, 156-1, 157-1, 158-1, 159-1, 160-1  
 Section P: 161-1, 162-1, 163-1, 164-1, 165-1, 166-1, 167-1, 168-1, 169-1, 170-1  
 Section Q: 171-1, 172-1, 173-1, 174-1, 175-1, 176-1, 177-1, 178-1, 179-1, 180-1  
 Section R: 181-1, 182-1, 183-1, 184-1, 185-1, 186-1, 187-1, 188-1, 189-1, 190-1  
 Section S: 191-1, 192-1, 193-1, 194-1, 195-1, 196-1, 197-1, 198-1, 199-1, 200-1  
 Section T: 201-1, 202-1, 203-1, 204-1, 205-1, 206-1, 207-1, 208-1, 209-1, 210-1  
 Section U: 211-1, 212-1, 213-1, 214-1, 215-1, 216-1, 217-1, 218-1, 219-1, 220-1  
 Section V: 221-1, 222-1, 223-1, 224-1, 225-1, 226-1, 227-1, 228-1, 229-1, 230-1  
 Section W: 231-1, 232-1, 233-1, 234-1, 235-1, 236-1, 237-1, 238-1, 239-1, 240-1  
 Section X: 241-1, 242-1, 243-1, 244-1, 245-1, 246-1, 247-1, 248-1, 249-1, 250-1  
 Section Y: 251-1, 252-1, 253-1, 254-1, 255-1, 256-1, 257-1, 258-1, 259-1, 260-1  
 Section Z: 261-1, 262-1, 263-1, 264-1, 265-1, 266-1, 267-1, 268-1, 269-1, 270-1  
 Section AA: 271-1, 272-1, 273-1, 274-1, 275-1, 276-1, 277-1, 278-1, 279-1, 280-1  
 Section AB: 281-1, 282-1, 283-1, 284-1, 285-1, 286-1, 287-1, 288-1, 289-1, 290-1  
 Section AC: 291-1, 292-1, 293-1, 294-1, 295-1, 296-1, 297-1, 298-1, 299-1, 300-1  
 Section AD: 301-1, 302-1, 303-1, 304-1, 305-1, 306-1, 307-1, 308-1, 309-1, 310-1  
 Section AE: 311-1, 312-1, 313-1, 314-1, 315-1, 316-1, 317-1, 318-1, 319-1, 320-1  
 Section AF: 321-1, 322-1, 323-1, 324-1, 325-1, 326-1, 327-1, 328-1, 329-1, 330-1  
 Section AG: 331-1, 332-1, 333-1, 334-1, 335-1, 336-1, 337-1, 338-1, 339-1, 340-1  
 Section AH: 341-1, 342-1, 343-1, 344-1, 345-1, 346-1, 347-1, 348-1, 349-1, 350-1  
 Section AI: 351-1, 352-1, 353-1, 354-1, 355-1, 356-1, 357-1, 358-1, 359-1, 360-1  
 Section AJ: 361-1, 362-1, 363-1, 364-1, 365-1, 366-1, 367-1, 368-1, 369-1, 370-1  
 Section AK: 371-1, 372-1, 373-1, 374-1, 375-1, 376-1, 377-1, 378-1, 379-1, 380-1  
 Section AL: 381-1, 382-1, 383-1, 384-1, 385-1, 386-1, 387-1, 388-1, 389-1, 390-1  
 Section AM: 391-1, 392-1, 393-1, 394-1, 395-1, 396-1, 397-1, 398-1, 399-1, 400-1  
 Section AN: 401-1, 402-1, 403-1, 404-1, 405-1, 406-1, 407-1, 408-1, 409-1, 410-1  
 Section AO: 411-1, 412-1, 413-1, 414-1, 415-1, 416-1, 417-1, 418-1, 419-1, 420-1  
 Section AP: 421-1, 422-1, 423-1, 424-1, 425-1, 426-1, 427-1, 428-1, 429-1, 430-1  
 Section AQ: 431-1, 432-1, 433-1, 434-1, 435-1, 436-1, 437-1, 438-1, 439-1, 440-1  
 Section AR: 441-1, 442-1, 443-1, 444-1, 445-1, 446-1, 447-1, 448-1, 449-1, 450-1  
 Section AS: 451-1, 452-1, 453-1, 454-1, 455-1, 456-1, 457-1, 458-1, 459-1, 460-1  
 Section AT: 461-1, 462-1, 463-1, 464-1, 465-1, 466-1, 467-1, 468-1, 469-1, 470-1  
 Section AU: 471-1, 472-1, 473-1, 474-1, 475-1, 476-1, 477-1, 478-1, 479-1, 480-1  
 Section AV: 481-1, 482-1, 483-1, 484-1, 485-1, 486-1, 487-1, 488-1, 489-1, 490-1  
 Section AW: 491-1, 492-1, 493-1, 494-1, 495-1, 496-1, 497-1, 498-1, 499-1, 500-1  
 Section AX: 501-1, 502-1, 503-1, 504-1, 505-1, 506-1, 507-1, 508-1, 509-1, 510-1  
 Section AY: 511-1, 512-1, 513-1, 514-1, 515-1, 516-1, 517-1, 518-1, 519-1, 520-1  
 Section AZ: 521-1, 522-1, 523-1, 524-1, 525-1, 526-1, 527-1, 528-1, 529-1, 530-1  
 Section BA: 531-1, 532-1, 533-1, 534-1, 535-1, 536-1, 537-1, 538-1, 539-1, 540-1  
 Section BB: 541-1, 542-1, 543-1, 544-1, 545-1, 546-1, 547-1, 548-1, 549-1, 550-1  
 Section BC: 551-1, 552-1, 553-1, 554-1, 555-1, 556-1, 557-1, 558-1, 559-1, 560-1  
 Section BD: 561-1, 562-1, 563-1, 564-1, 565-1, 566-1, 567-1, 568-1, 569-1, 570-1  
 Section BE: 571-1, 572-1, 573-1, 574-1, 575-1, 576-1, 577-1, 578-1, 579-1, 580-1  
 Section BF: 581-1, 582-1, 583-1, 584-1, 585-1, 586-1, 587-1, 588-1, 589-1, 590-1  
 Section BG: 591-1, 592-1, 593-1, 594-1, 595-1, 596-1, 597-1, 598-1, 599-1, 600-1  
 Section BH: 601-1, 602-1, 603-1, 604-1, 605-1, 606-1, 607-1, 608-1, 609-1, 610-1  
 Section BI: 611-1, 612-1, 613-1, 614-1, 615-1, 616-1, 617-1, 618-1, 619-1, 620-1  
 Section BJ: 621-1, 622-1, 623-1, 624-1, 625-1, 626-1, 627-1, 628-1, 629-1, 630-1  
 Section BK: 631-1, 632-1, 633-1, 634-1, 635-1, 636-1, 637-1, 638-1, 639-1, 640-1  
 Section BL: 641-1, 642-1, 643-1, 644-1, 645-1, 646-1, 647-1, 648-1, 649-1, 650-1  
 Section BM: 651-1, 652-1, 653-1, 654-1, 655-1, 656-1, 657-1, 658-1, 659-1, 660-1  
 Section BN: 661-1, 662-1, 663-1, 664-1, 665-1, 666-1, 667-1, 668-1, 669-1, 670-1  
 Section BO: 671-1, 672-1, 673-1, 674-1, 675-1, 676-1, 677-1, 678-1, 679-1, 680-1  
 Section BP: 681-1, 682-1, 683-1, 684-1, 685-1, 686-1, 687-1, 688-1, 689-1, 690-1  
 Section BQ: 691-1, 692-1, 693-1, 694-1, 695-1, 696-1, 697-1, 698-1, 699-1, 700-1  
 Section BR: 701-1, 702-1, 703-1, 704-1, 705-1, 706-1, 707-1, 708-1, 709-1, 710-1  
 Section BS: 711-1, 712-1, 713-1, 714-1, 715-1, 716-1, 717-1, 718-1, 719-1, 720-1  
 Section BT: 721-1, 722-1, 723-1, 724-1, 725-1, 726-1, 727-1, 728-1, 729-1, 730-1  
 Section BU: 731-1, 732-1, 733-1, 734-1, 735-1, 736-1, 737-1, 738-1, 739-1, 740-1  
 Section BV: 741-1, 742-1, 743-1, 744-1, 745-1, 746-1, 747-1, 748-1, 749-1, 750-1  
 Section BW: 751-1, 752-1, 753-1, 754-1, 755-1, 756-1, 757-1, 758-1, 759-1, 760-1  
 Section BX: 761-1, 762-1, 763-1, 764-1, 765-1, 766-1, 767-1, 768-1, 769-1, 770-1  
 Section BY: 771-1, 772-1, 773-1, 774-1, 775-1, 776-1, 777-1, 778-1, 779-1, 780-1  
 Section BZ: 781-1, 782-1, 783-1, 784-1, 785-1, 786-1, 787-1, 788-1, 789-1, 790-1  
 Section CA: 791-1, 792-1, 793-1, 794-1, 795-1, 796-1, 797-1, 798-1, 799-1, 800-1  
 Section CB: 801-1, 802-1, 803-1, 804-1, 805-1, 806-1, 807-1, 808-1, 809-1, 810-1  
 Section CC: 811-1, 812-1, 813-1, 814-1, 815-1, 816-1, 817-1, 818-1, 819-1, 820-1  
 Section CD: 821-1, 822-1, 823-1, 824-1, 825-1, 826-1, 827-1, 828-1, 829-1, 830-1  
 Section CE: 831-1, 832-1, 833-1, 834-1, 835-1, 836-1, 837-1, 838-1, 839-1, 840-1  
 Section CF: 841-1, 842-1, 843-1, 844-1, 845-1, 846-1, 847-1, 848-1, 849-1, 850-1  
 Section CG: 851-1, 852-1, 853-1, 854-1, 855-1, 856-1, 857-1, 858-1, 859-1, 860-1  
 Section CH: 861-1, 862-1, 863-1, 864-1, 865-1, 866-1, 867-1, 868-1, 869-1, 870-1  
 Section CI: 871-1, 872-1, 873-1, 874-1, 875-1, 876-1, 877-1, 878-1, 879-1, 880-1  
 Section CJ: 881-1, 882-1, 883-1, 884-1, 885-1, 886-1, 887-1, 888-1, 889-1, 890-1  
 Section CK: 891-1, 892-1, 893-1, 894-1, 895-1, 896-1, 897-1, 898-1, 899-1, 900-1  
 Section CL: 901-1, 902-1, 903-1, 904-1, 905-1, 906-1, 907-1, 908-1, 909-1, 910-1  
 Section CM: 911-1, 912-1, 913-1, 914-1, 915-1, 916-1, 917-1, 918-1, 919-1, 920-1  
 Section CN: 921-1, 922-1, 923-1, 924-1, 925-1, 926-1, 927-1, 928-1, 929-1, 930-1  
 Section CO: 931-1, 932-1, 933-1, 934-1, 935-1, 936-1, 937-1, 938-1, 939-1, 940-1  
 Section CP: 941-1, 942-1, 943-1, 944-1, 945-1, 946-1, 947-1, 948-1, 949-1, 950-1  
 Section CQ: 951-1, 952-1, 953-1, 954-1, 955-1, 956-1, 957-1, 958-1, 959-1, 960-1  
 Section CR: 961-1, 962-1, 963-1, 964-1, 965-1, 966-1, 967-1, 968-1, 969-1, 970-1  
 Section CS: 971-1, 972-1, 973-1, 974-1, 975-1, 976-1, 977-1, 978-1, 979-1, 980-1  
 Section CT: 981-1, 982-1, 983-1, 984-1, 985-1, 986-1, 987-1, 988-1, 989-1, 990-1  
 Section CU: 991-1, 992-1, 993-1, 994-1, 995-1, 996-1, 997-1, 998-1, 999-1, 1000-1  
 Section CV: 1001-1, 1002-1, 1003-1, 1004-1, 1005-1, 1006-1, 1007-1, 1008-1, 1009-1, 1010-1  
 Section CW: 1011-1, 1012-1, 1013-1, 1014-1, 1015-1, 1016-1, 1017-1, 1018-1, 1019-1, 1020-1  
 Section CX: 1021-1, 1022-1, 1023-1, 1024-1, 1025-1, 1026-1, 1027-1, 1028-1, 1029-1, 1030-1  
 Section CY: 1031-1, 1032-1, 1033-1, 1034-1, 1035-1, 1036-1, 1037-1, 1038-1, 1039-1, 1040-1  
 Section CZ: 1041-1, 1042-1, 1043-1, 1044-1, 1045-1, 1046-1, 1047-1, 1048-1, 1049-1, 1050-1  
 Section DA: 1051-1, 1052-1, 1053-1, 1054-1, 1055-1, 1056-1, 1057-1, 1058-1, 1059-1, 1060-1  
 Section DB: 1061-1, 1062-1, 1063-1, 1064-1, 1065-1, 1066-1, 1067-1, 1068-1, 1069-1, 1070-1  
 Section DC: 1071-1, 1072-1, 1073-1, 1074-1, 1075-1, 1076-1, 1077-1, 1078-1, 1079-1, 1080-1  
 Section DD: 1081-1, 1082-1, 1083-1, 1084-1, 1085-1, 1086-1, 1087-1, 1088-1, 1089-1, 1090-1  
 Section DE: 1091-1, 1092-1, 1093-1, 1094-1, 1095-1, 1096-1, 1097-1, 1098-1, 1099-1, 1100-1  
 Section DF: 1101-1, 1102-1, 1103-1, 1104-1, 1105-1, 1106-1, 1107-1, 1108-1, 1109-1, 1110-1  
 Section DG: 1111-1, 1112-1, 1113-1, 1114-1, 1115-1, 1116-1, 1117-1, 1118-1, 1119-1, 1120-1  
 Section DH: 1121-1, 1122-1, 1123-1, 1124-1, 1125-1, 1126-1, 1127-1, 1128-1, 1129-1, 1130-1  
 Section DI: 1131-1, 1132-1, 1133-1, 1134-1, 1135-1, 1136-1, 1137-1, 1138-1, 1139-1, 1140-1  
 Section DJ: 1141-1, 1142-1, 1143-1, 1144-1, 1145-1, 1146-1, 1147-1, 1148-1, 1149-1, 1150-1  
 Section DK: 1151-1, 1152-1, 1153-1, 1154-1, 1155-1, 1156-1, 1157-1, 1158-1, 1159-1, 1160-1  
 Section DL: 1161-1, 1162-1, 1163-1, 1164-1, 1165-1, 1166-1, 1167-1, 1168-1, 1169-1, 1170-1  
 Section DM: 1171-1, 1172-1, 1173-1, 1174-1, 1175-1, 1176-1, 1177-1, 1178-1, 1179-1, 1180-1  
 Section DN: 1181-1, 1182-1, 1183-1, 1184-1, 1185-1, 1186-1, 1187-1, 1188-1, 1189-1, 1190-1  
 Section DO: 1191-1, 1192-1, 1193-1, 1194-1, 1195-1, 1196-1, 1197-1, 1198-1, 1199-1, 1200-1  
 Section DP: 1201-1, 1202-1, 1203-1, 1204-1, 1205-1, 1206-1, 1207-1, 1208-1, 1209-1, 1210-1  
 Section DQ: 1211-1, 1212-1, 1213-1, 1214-1, 1215-1, 1216-1, 1217-1, 1218-1, 1219-1, 1220-1  
 Section DR: 1221-1, 1222-1, 1223-1, 1224-1, 1225-1, 1226-1, 1227-1, 1228-1, 1229-1, 1230-1  
 Section DS: 1231-1, 1232-1, 1233-1, 1234-1, 1235-1, 1236-1, 1237-1, 1238-1, 1239-1, 1240-1  
 Section DT: 1241-1, 1242-1, 1243-1, 1244-1, 1245-1, 1246-1, 1247-1, 1248-1, 1249-1, 1250-1  
 Section DU: 1251-1, 1252-1, 1253-1, 1254-1, 1255-1, 1256-1, 1257-1, 1258-1, 1259-1, 1260-1  
 Section DV: 1261-1, 1262-1, 1263-1, 1264-1, 1265-1, 1266-1, 1267-1, 1268-1, 1269-1, 1270-1  
 Section DW: 1271-1, 1272-1, 1273-1, 1274-1, 1275-1, 1276-1, 1277-1, 1278-1, 1279-1, 1280-1  
 Section DX: 1281-1, 1282-1, 1283-1, 1284-1, 1285-1, 1286-1, 1287-1, 1288-1, 1289-1, 1290-1  
 Section DY: 1291-1, 1292-1, 1293-1, 1294-1, 1295-1, 1296-1, 1297-1, 1298-1, 1299-1, 1300-1  
 Section DZ: 1301-1, 1302-1, 1303-1, 1304-1, 1305-1, 1306-1, 1307-1, 1308-1, 1309-1, 1310-1  
 Section EA: 1311-1, 1312-1, 1313-1, 1314-1, 1315-1, 1316-1, 1317-1, 1318-1, 1319-1, 1320-1  
 Section EB: 1321-1, 1322-1, 1323-1, 1324-1, 1325-1, 1326-1, 1327-1, 1328-1, 1329-1, 1330-1  
 Section EC: 1331-1, 1332-1, 1333-1, 1334-1, 1335-1, 1336-1, 1337-1, 1338-1, 1339-1, 1340-1  
 Section ED: 1341-1, 1342-1, 1343-1, 1344-1, 1345-1, 1346-1, 1347-1, 1348-1, 1349-1, 1350-1  
 Section EE: 1351-1, 1352-1, 1353-1, 1354-1, 1355-1, 1356-1, 1357-1, 1358-1, 1359-1, 1360-1  
 Section EF: 1361-1, 1362-1, 1363-1, 1364-1, 1365-1, 1366-1, 1367-1, 1368-1, 1369-1, 1370-1  
 Section EG: 1371-1, 1372-1, 1373-1, 1374-1, 1375-1, 1376-1, 1377-1, 1378-1, 1379-1, 1380-1  
 Section EH: 1381-1, 1382-1, 1383-1, 1384-1, 1385-1, 1386-1, 1387-1, 1388-1, 1389-1, 1390-1  
 Section EI: 1391-1, 1392-1, 1393-1, 1394-1, 1395-1, 1396-1, 1397-1, 1398-1, 1399-1, 1400-1  
 Section EJ: 1401-1, 1402-1, 1403-1, 1404-1, 1405-1, 1406-1, 1407-1, 1408-1, 1409-1, 1410-1  
 Section EK: 1411-1, 1412-1, 1413-1, 1414-1, 1415-1, 1416-1, 1417-1, 1418-1, 1419-1, 1420-1  
 Section EL: 1421-1, 1422-1, 1423-1, 1424-1, 1425-1, 1426-1, 1427-1, 1428-1, 1429-1, 1430-1  
 Section EM: 1431-1, 1432-1, 1433-1, 1434-1, 1435-1, 1436-1, 1437-1, 1438-1, 1439-1, 1440-1  
 Section EN: 1441-1, 1442-1, 1443-1, 1444-1, 1445-1, 1446-1, 1447-1, 1448-1, 1449-1, 1450-1  
 Section EO: 1451-1, 1452-1, 1453-1, 1454-1, 1455-1, 1456-1, 1457-1, 1458-1, 1459-1, 1460-1  
 Section EP: 1461-1, 1462-1, 1463-1, 1464-1, 1465-1, 1466-1, 1467-1, 1468-1, 1469-1, 1470-1  
 Section EQ: 1471-1, 1472-1, 1473-1, 1474-1, 1475-1, 1476-1, 1477-1, 1478-1, 1479-1, 1480-1  
 Section ER: 1481-1, 1482-1, 1483-1, 1484-1, 1485-1, 1486-1, 1487-1, 1488-1, 1489-1, 1490-1  
 Section ES: 1491-1, 1492-1, 1493-1, 1494-1, 1495-1, 1496-1, 1497-1, 1498-1, 1499-1, 1500-1  
 Section ET: 1501-1, 1502-1, 1503-1, 1504-1, 1505-1, 1506-1, 1507-1, 1508-1, 1509-1, 1510-1  
 Section EU: 1511-1, 1512-1, 1513-1, 1514-1, 1515-1, 1516-1, 1517-1, 1518-1, 1519-1, 1520-1  
 Section EV: 1521-1, 1522-1, 1523-1, 1

## UTILISATION DE LA FICHE DE RÉPONSES

L'épreuve de compréhension orale du test est constituée de Questions à Choix Multiple (QCM).

### Comment répondre ?

2, 4 ou 5 réponses (A,B,C,D,E) sont proposées pour chaque question.  
**Une seule réponse est bonne.**

#### REMARQUE TRÈS IMPORTANTE

Votre fiche de réponses sera corrigée par ordinateur :

- 1  : l'ordinateur lit le rectangle vide
- 2  : l'ordinateur lit le rectangle plein
- 3  :  ; 

l'ordinateur ne lit pas toujours les réponses

Votre responsabilité et votre intérêt sont de noircir convenablement les cases.

**Attention : Ne pliez pas, ne froissez pas** votre fiche de réponses

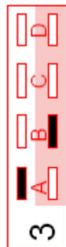
- 1 Vous devez noircir la case correspondant à votre réponse.

**Exemple** : à la question 3, vous pensez que la bonne réponse est A, vous répondez sur la fiche, dans la zone blanche, de la façon suivante :



- 2 Vous vous êtes trompé : N'effacez pas. Ne raturez pas. Notez votre nouvelle réponse dans la zone rouge.

**Exemple** : vous avez répondu A mais, après avoir réfléchi, vous pensez que la bonne réponse est B. Vous changez votre réponse de la façon suivante :



**Attention : en cas de réponses dans les deux zones (blanche et rouge), seule la réponse de la zone rouge est corrigée !**

- 3 Vous voulez annuler vos réponses : noircissez toutes les cases des deux parties !



# Annexe 3 : modèle d'attestation



Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris



## ATTESTATION DE RÉSULTATS

Délivrée à **Peter SMITH**

Numéro d'inscription : 123456

Date de naissance : 13 juin 1970

Date du test  
29 octobre 2010  
5 00:10  
70,0

Centre : Montréal, Canada

François-Xavier CORNU  
Directeur Général Délégué :  
enseignement-recherche-formation

Total : 510 / 810

**COMPREHENSION ORALE : Total: 184 / 360 Niveau 3 (B1-CECR\*)**

Saisit les principaux éléments d'un message relatif à un domaine connu. Comprend un avis simple et clairement exprimé. Comprend les éléments d'un message long sur un sujet connu. Distingue les sons de manière complète et pertinente.

**EXPRESSION ORALE : Total: 326 / 450 Niveau 4 (B2-CECR\*)**

1 - Capacité à obtenir des informations : 99 / 120 Niveau 5  
Questionnement complet et précis. Intervient spontanément et réagit avec justesse.

2 - Capacité à exposer et à débattre : 107 / 150 Niveau 4

L'exposé des faits est clair et construit. Argumentation claire : les arguments sont simples mais justifiés. Défend ses idées de manière claire et déterminée.

3 - Syntaxe, lexique et élocution : 120 / 180 Niveau 4

Phrases simples et complexes employées sans effort. Vocabulaire varié : quelques approximations dans le lexique abstrait. Traces de la langue maternelle mais débit assez régulier.

238601ZZZZ000850391

TEF : CCI-P-DRUE - 28, rue de l'Abbé Grégoire - 75279 Paris Cedex 06 – France

Échelle de niveau:

0, 1, 2 → Élémentaire  
3, 4 → Intermédiaire  
5, 6 → Supérieur

\*Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (Conseil de l'Europe)

## GRILLE DE NIVEAUX

| Niveaux                    | Élémentaire |          |           |           |           | Intermédiaire |           |           | Supérieur |  |
|----------------------------|-------------|----------|-----------|-----------|-----------|---------------|-----------|-----------|-----------|--|
|                            | 0+          | 1        | 2         | 3         | 4         | 5             | 6         | 5         | 6         |  |
| Compréhension orale<br>184 | 0 → 27      | 28 → 81  | 82 → 144  | 145 → 216 | 217 → 279 | 280 → 333     | 334 → 360 | 279 → 280 | 333 → 334 |  |
| Expression orale<br>326    | 0 → 33      | 34 → 100 | 101 → 180 | 181 → 270 | 271 → 348 | 349 → 415     | 416 → 450 | 348 → 349 | 415 → 416 |  |

La grille de niveaux ci-dessus apporte un complément d'informations à votre « Attestation de réussite » en vous fournissant une échelle détaillée de vos compétences dans chacune des épreuves du TEFAQ.

Le tableau ci-dessous présente les correspondances entre les niveaux du TEFAQ et ceux du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR-Conseil de l'Europe).

| TEFAQ | 0+ | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6 |
|-------|----|----|----|----|----|----|---|
| CECR  | A1 | A2 | B1 | B2 | C1 | C2 |   |

**TEF - TEFAQ**

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France  
Centre de langue française  
8 avenue de la Porte de Champerret  
75838 PARIS Cedex 17  
France

Mél : [tef@cci-paris-idf.fr](mailto:tef@cci-paris-idf.fr)

Adresse du site internet : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr>